

BASSENS

Sports et handicap, une réunion pour faire le point

Le monde sportif régional s'est réunie vendredi, au château des Griffons, pour une journée dédiée au sport et à l'accessibilité.

Trois tables rondes ont permis d'élaborer l'orientation de la formation des comités départementaux, les dispositifs de labellisation des clubs « valide-handicapé pour une pratique sportive partagée. »

Depuis les années 2000, un Code du sport et un Agenda 21 du sport français indiquent comme une priorité l'objectif de favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap. On en est encore loin : en Nouvelle-Aquitaine, sur les 500 clubs labellisés, 220 sont girondins. Bassens compte deux sections labellisées au sein du Club Municipal Omnisports de Bassens (Cmob) : le tennis et la natation (handinage).

Alfred Zénoni-Gleizes, vice-président du Comité départemental olympique et sportif (Cdos 33), a rappelé que l'objectif du Comité pour l'olympiade 2016/2020 est de « mieux fédérer » et faciliter l'accessibilité à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Depuis 1998, les jeux paralympiques se déroulent dans la même ville et sur les mêmes installations que pour les sportifs valides.

Enfin, en 2003, en Gironde, à l'initia-



200 clubs sont labellisés en Gironde. PHOTO ARCHIVES « SO »

tive de la présidente du Comité départemental handisport, Nathalie Briaux, Christine Larraldee et Jean-Jacques Paris, le sujet de la pratique sportive en mixité valide-handicapé était évoqué. Victime d'un accident de la route, Nathalie Briaux désirait évoluer en natation dans un club avec des sportifs valides. Sollicité, le Cdos avait alors créé la commission départementale chargée de réfléchir sur le sujet. La Gironde, en 2007, avait été le premier département français à mettre en place le label Valides-Handicapés. Nathalie Briaux a aussi présidé le club Guyenne Handi-nages de Bordeaux.
Denis Garreau